



Administration Communale
Bureau technique
Avenue du Temple 8
1462 Yvonand
Tél 024 423 32 58 ou br

Formulaire de demande d'abattage / élagage d'arbre(s)

Bases légales : Art. 14, 15 et 16 de la Loi sur la protection
du patrimoine naturel et paysager (LPNP)

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC : du 29 novembre 2024 au 19 décembre 2024

Les éventuelles oppositions sont à adresser durant le délai de publication à la Commune
d'Yvonand au Bureau Technique.

1. AUTEUR DE LA DEMANDE

Personne de contact :

Nom : DURUSSAL Prénom : José

Adresse : Ch. des Ochettes 7 Code Postal : 1462 Commune : Yvonand

Téléphone : 079/246 73 53 Adresse e-mail : jdurussal37@gmail.com

Propriétaire (si différent) :

Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal : Commune :

Téléphone : Adresse e-mail :

Destinataire des factures (si différent) :

Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal : Commune :

Téléphone : Adresse e-mail :

2. LOCALISATION DE LA DEMANDE

Adresse : DF 129 ch. du Viarumart

Parcelle n° : 763

3. OBJET DE LA DEMANDE - IMPACTS PATRIMOINE ARBORÉ (Art. 15 LPNP) [1]

	Nom de l'arbre [2]	Circonférence du tronc [3]	Etat sanitaire				Motif invoqué pour l'intervention [4]				Type d'intervent		
			Sécher	Synclimères légers	Activé/risque non temporeux	Motif dangereux	Al. 1a	Al. 1b	Al. 1c	Autre motif	Abattage	Élagage	
1	Noyer	152cm			X	X						X	
2													
3													
4													
5													

[1] Si la demande concerne plus de 5 arbres et végétaux, joindre une liste en annexe comportant les mêmes colonnes et informations du tableau ci-dessus. [2] Nom commun ou nom latin. [3] Tour du tronc mesuré à 1,3 mètre au-dessus du sol, en centimètres. En cas de troncs multiples, somme des circonférences de chaque tronc [4] Al. 1a « risque sécuritaire ou préjudiciable avéré », Al. 1b « entrave avérée à l'exploitation agricole », Al. 1c « impératif de construction ou d'aménagement ».

Remarques - commentaire - autre motif : des branches tombent sur le champ et sur la route, l'arbre devient dangereux

4. OBJET DE LA DEMANDE - PLANTATION COMPENSATOIRE PRÉVUE (Art. 16 LPNP) [1]

	Nom de l'arbre [2]	Taille à la plantation [3]	Décalé de plantation
1			
2			
3			
4			

[1] Si la plantation compensatoire comprend plus de 5 sujets, joindre une liste en annexe comportant les mêmes colonnes et informations du tableau ci-dessus. [2] Nom commun ou nom latin. [3] Hauteur (forme libre) ou circonférence (arbres liges).

5. PLAN DE SITUATION ET PHOTOS

Éléments minimums obligatoires - Pourtour de la parcelle (nord en haut de la feuille), position des arbres à abattre/élaguer (croix assortie du numéro selon liste des impacts), position des plantations compensatoires prévues (rand assorti du numéro selon liste des compensations).

Quelques cartes géométriques



6. SIGNATURE ET AUTORISATION D'ACCÈS

La signature ci-dessous autorise les personnes assermentées du Service des parcs et domaines à pénétrer dans la (les) parcelle(s), même en l'absence du propriétaire, afin d'instruire la présente requête.

Date : 19.11.2024 Signature : [Signature]

Les dossiers incomplets ne seront pas traités et seront retournés à leur(s) auteur(s).